Achat maison neuve

Par Steph45
Bonjour,
Je me permets de vous écrire ce message pour demander votre aide. Avec mon conjoint nous souhaitons acquérir une maison. Cette maison a été construite par un couple, qui se sépare. Ils sont passés par un constructeur. A l'intérieur il manque encore le sol dans les chambres, l'intégralité des peintures, de la robinetterie,; et à l'extérieur il manque une partie du grillage + portail et le sol. Ils n'ont jamais vécu dedans. L'achèvement des travaux n'a pas encore été envoyé à la mairie. Voici ma question : pouvons nous avoir accès au frais de notaire réduit ? étant donné que ce sont des particuliers, nous n'arrivons pas à savoir si cela est possible.
Merci d'avance pour votre aide ! Belle journée à vous.
Par yapasdequoi
Bonjour, Votre notaire doit vous répondre. Je vous invite surtout à vérifier les assurances dommage ouvrage et décennales souscrites pas les vendeurs.
Par Steph45
Merci pour votre réponse. Nous avons contacter deux notaires qui ne sont pas capable de nous répondre
Par yapasdequoi
[url=https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/financement/acquerir-en-frais-de-notaire-reduits]https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/financement/acquerir-en-frais-de-notaire-reduits[/url] et contactez votre centre des impôts.
Par Steph45
Merci pour votre aide :)
Par Nihilscio
Bonjour,
Un immeuble de moins de cinq ans est considéré comme neuf. S'il est acheté à un professionnel, la vente est soumise à la TVA. S'il est acheté à un particulier, elle est soumise aux droits d'enregistrement. Il n'y a donc pas de « frais de notaire » réduits : [url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/achat-dans-le-neuf]/https://www.i

Il est important que vous soient remis le procès verbal de réception et une attestation de l'assurance dommages-ouvrage.

Si les vendeurs ne déclarent pas l'achèvement des travaux il faudra qu'il demandent le transfert du permis de construire à votre profit et ce sera vous qui déclarerez l'achèvement des travaux à la mairie.

Les vendeurs se sont probablement réservé certains travaux ce qui expliquerait le manque de finition. C'est à leur demander. Le prix de vente doit évidemment en tenir compte.